

Département de l'Eure
COMMUNE DE FOUQUEVILLE

CARTE COMMUNALE

Recommandations paysagères et architecturales PIECE ANNEXE

Vu pour être annexé à notre
arrêté en date de ce jour,

Evreux, le

- 4 DEC. 2003
Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché de Préfecture, Chef de Bureau

B. CORNILLE

Cabinet LEROY
Bureau
d'Etudes
V.R.D.
URBANISME
FONCIER
TOPOGRAPHIE
C
A
O
-
D
A
O
Géomètre-Expert D.P.L.G.

Siège
2 rue des Remparts - BP 57
27110 Le Neubourg
tél. : 02 32 35 10 88
fax : 02 32 35 50 21

Permanence
177 Grande Rue - BP 6
27520 Bourghtheroulde
tél. : 02 35 77 04 16
fax : 02 35 77 07 45

Enquête publique sur le
projet de Carte Communale

du : 03 JUIN 2003
au : 04 JUL. 2003

Carte Communale approuvée
par délibération du
conseil municipal
du : 9/9/03 complétée
par la transmission du
dossier le : 13 OCT. 2003

Carte Communale approuvée
par arrêté préfectoral
du : - 4 DEC. 2003

CACHET DE LA MAIRIE

MAIRIE DE FOUQUEVILLE
(EURE)

SIGNATURE

CARTE COMMUNALE

Recommandations paysagères et architecturales
PIECE ANNEXE

AVIS IMPORTANT :

Les recommandations paysagères et architecturales contenues dans cette « Pièce Annexe » sont données à titre indicatif : ce ne sont pas des prescriptions juridiquement opposables.

Ces recommandations sont donc des indications, et seulement des indications, visant à sensibiliser le public en général et les pétitionnaires en particulier sur quelques particularités locales.

CONSEILS EN TERME D'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

Compte tenu des particularités locales, on peut émettre les recommandations suivantes :

- éviter les implantations non parallèles aux limites de parcelles ;
- éviter les implantations à l'alignement, sauf pour s'inscrire dans un front bâti existant.

CONSEILS EN TERME D'ASPECT DES CONSTRUCTIONS et DE CLOTURES

Compte tenu du contexte bâti local, on peut émettre les recommandations suivantes :

Volumes et hauteurs :

L'architecture traditionnelle revêt une très grande simplicité, avec des proportions ramenées à échelle humaine.

A ce titre, on peut recommander :

- d'éviter les décrochements inutiles ;
- de conserver la volumétrie et l'aspect général des constructions traditionnelles ;
- de respecter les caractéristiques de l'architecture régionale traditionnelle ou non ;
- d'harmoniser au mieux les extensions avec les constructions existantes

Façades et matériaux :

L'architecture régionale traditionnelle ou non présente des caractéristiques qu'il est conseillé de respecter :

- par l'emploi d'enduits qui ne tranchent pas avec le contexte bâti local : on préférera des tons « chauds », dans une palette de couleur comprise entre l'ocre et la terre cuite (le blanc est à éviter) ;
- par l'emploi de matériaux régionaux tels qu'on les rencontre dans le voisinage bâti : brique rouge, silex, bois, torchis, parpaing enduit, ou assemblage de ces différents matériaux.

Bâtiments à usage d'activité :

En plus des recommandations précitées, on peut aussi recommander, s'agissant de bâtiments d'activités, l'emploi de matériaux (tôles, bardages...) présentant des coloris s'intégrant dans l'environnement naturel et bâti existant.

Clôtures

Les clôtures doivent être conçues de manière à s'harmoniser et à harmoniser les constructions dans un ensemble bâti existant. A ce titre, on peut recommander :

- la mise de place de clôtures grillagées doublées de haies vives ;
- l'utilisation d'essences locales (voir page suivante).

CONSEILS SUR LES PLANTATIONS

Au titre de l'article R.111-7 du RNU, les plantations existantes doivent être maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes d'essences locales, d'une part, et des espaces verts peuvent être demandés lors de la délivrance du permis de construire selon l'importance de l'immeuble à construire.

Compte tenu du contexte naturel local, on peut recommander les essences locales dont la liste est fournie page suivante.

ESSENCES LOCALES A PRIVILEGIER

La commune de Fouqueville se situe à la lisière des régions naturelles du Roumois et de la Plaine du Neubourg (aussi appelé Plateau du Neubourg).

Dans une brochure intitulée « Le Paysage et ses fonctions » (*), l'AREHN (agence régionale pour l'environnement en Haute-Normandie) délivre des informations précieuses sur le patrimoine naturel. Pour relayer cette sensibilisation sur les paysages en général et les essences locales en particulier, les pages qui suivent, extraites de la brochure citée, apporteront des conseils précieux, notamment s'agissant de la composition des haies vives.

() brochure disponible à l'AREHN
Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie
Cloître des Pénitents
8 allée Daniel Lavallée
76000 Rouen*

Le paysage

ET SES FONCTIONS



Le pays de Caux et le Roumois

Ces pays voués à la polyculture et à l'élevage offrent un paysage de plateau ouvert où le bocage est, malgré tout, présent. La « cour-masure » et un littoral sauvage en sont les éléments les plus emblématiques.

Le pays de Caux est un vaste plateau faiblement ondulé, entrecoupé de vallées encaissées, bordé au nord-ouest par un littoral de falaises dont la hauteur avoisine les 100 m et au sud par la vallée de la Seine. Ses autres limites sont beaucoup plus floues. Le Grand Caux s'étend à l'est jusqu'à la vallée de la Varenne, prolongée au sud par celles du Cailly et de la Clérétte. Au nord-est, au sud-est et au sud de ces limites, il se prolonge en des « pays satellites » : le Petit Caux, l'Entre-Caux-et-Vexin, le pays de Lyons et le Roumois.

« Forteresses de verdure »
Quand on évoque la cour-masure (ou clos-masure), élément paysager typique du pays de Caux, on pense inmanquablement aux « forteresses de verdure » délimitées par le rectangle d'un « fossé » (en réalité un talus) planté d'un rideau de grands arbres. Il y a également des « cours » plus modestes, de formes variées, entourées de haies plus ou moins bien conservées, formant de petits hameaux. Sans équivalents dans le monde, et considérées comme de véritables « marqueurs paysagers » du Grand Caux, les grandes

cours-masures rectangulaires sont paradoxalement d'une modernité confondante. Pour la plupart, elles apparaissent postérieurement à la fin du XVIII^e siècle, entre le règne de Louis-Philippe et le Second Empire. Elles s'établissent au milieu de la plaine ou, plus souvent, en lieu et place des petites cours-masures groupées. Les anciennes haies, d'essences diverses et non systématiquement plantées

sur un « fossé », sont alors arrachées. L'ensemble forme un habitat dispersé.

Une situation florissante

La nouvelle cour est délimitée par un talus planté quasi exclusivement de hêtres. Elle conserve certains bâtiments – généralement en colombages –, mais en reçoit de nouveaux, adaptés à la conjoncture du moment, comme des étables ou des granges plus vastes, faites de briques et de silex. Si un manoir n'existe pas déjà, le fermier se fait construire une imposante maison de maître. Cette cour-masure remaniée témoigne, en effet, de l'évolution sociale des propriétaires – souvent des bourgeois des villes enrichis par l'essor du textile –, qui détiennent 80 % des fermes du pays de Caux et investissent dans leur modernisation. Et la « simplification » du bocage originel n'est que la conséquence d'une situation économique florissante dans un secteur du pays de Caux, se traduisant par une rationalisation de l'espace agricole.

Les vallées

Les vallées du pays de Caux ressemblent à la plupart des autres vallées de Haute-Normandie. Fortement encaissées, elles sont généralement encadrées par des flancs boisés alternant parfois avec des prairies ou les pelouses sèches d'anciens parcours à moutons. Au fond, les parties les plus humides, quand elles n'ont pas été converties en peupleraies ou transformées en plans d'eau par l'extraction de granulats, sont restées en prairies entourées de haies discontinues d'arbres taillés en têtard. Ailleurs, de nombreuses prairies ont été converties en labours. Les vestiges des anciennes activités liées à la rivière persistent çà et là, comme les moulins de la vallée de la Durdent. A proximité des agglomérations ou du littoral, les vallées connaissent une urbanisation importante. Ailleurs, les lotissements pavillonnaires se font plus discrets que sur les plateaux.



Si un manoir n'existe pas déjà, le fermier se fait construire une imposante maison de maître.



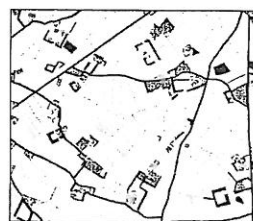
Une rupture brutale avec le plateau.

Ce qu'il y a de plus ancien, dans le paysage cauchois, ce sont les nombreuses petites cours occupées par des bâtiments modestes et représentatives de la disparité des exploitations agricoles apparue au XIX^e siècle. Elles sont restées majoritaires dans les pays situés en marge du Grand Caux, les plus éloignés de la diffusion d'un nouveau modèle fondé sur l'exploitation des terres les plus fertiles.

Le labour domine

Les cours-masures groupées en hameaux, selon le schéma primitif, occupent souvent les sites des pre-

mières fermes du Moyen Âge, de l'époque gallo-romaine et sans doute même de l'Âge du fer. Ils ont été choisis sur des sous-sols d'argile à silex, les terres de meilleure qualité étant réservées aux cultures. Ces dernières se trouvent autour, entrecoupées de haies et de bosquets. Le mouton – dominant jusqu'à la fin du XIX^e siècle, en nette diminution depuis – y paît après les récoltes et jusqu'aux semis (droit de vaine pâture), apportant une fumure, et exploite, le reste de l'année, les landes et les friches. À la fin du XIX^e siècle, le développement du cheptel bovin, et plus particulièrement des vaches laitières, s'appuie sur la culture de prairies artificielles à la périphérie des cours-masures. De tout temps, en pays de



Un habitat dispersé.

LA CÔTE D'ALBÂTRE

Le littoral cauchois est un des paysages les plus exceptionnels de Haute-Normandie. La rupture est si brutale avec le plateau qu'on n'en soupçonne pas l'existence avant d'arriver au bord des falaises ou de descendre jusqu'aux plages par les vallées ou valleuses.

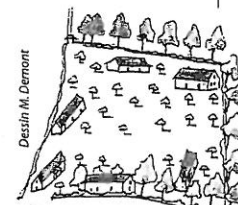
La muraille de craie, qui semble ininterrompue, présente des aspects différents mais méconnus du fait des difficultés d'accès. Le Cap d'Ailly et le Bec-de-Caux, par exemple, offrent à la vue, respectivement, des gradins sommitaux et un talus basal. Plusieurs valleuses sont devenues impraticables. Des dépôts d'ordures s'y sont ouverts çà et là. La construction sans permis d'un habitat de loisirs hétéroclite, s'inscrivant dans la tradition des villages de grève disparus, signe surtout l'abandon d'un patrimoine qui mériterait mieux.

Caux, le labour domine les herbages. Ce qui est nouveau, c'est l'agrandissement des parcelles, le recul des haies et autres surfaces boisées, le choix de nouvelles cultures laissant le sol nu en hiver, et le comblement des mares. Entre

1863 et 1955, la surface du boisement a été divisée par quinze. Depuis, le linéaire de haies a été réduit de 75 %. Ces modifications du paysage ont contribué à aggraver les problèmes liés au ruissellement et à l'érosion.



La cour-masure, « forteresse de verdure ».



Cour-masure au XVIII^e siècle.



Les anciennes petites cours sont groupées en hameaux (plan « terrier » du XVIII^e siècle).

Sur les flancs des vallées, les bois alternent avec des prairies ou des pelouses sèches.

Valleuse : une fenêtre ouverte sur le littoral.

Bocages et plaines de l'Eure

Entre le bocage à l'ouest et les grandes plaines à l'est, on ne peut imaginer paysages plus contrastés. Tout les sépare : qualité des sols, climat, histoire de la propriété foncière...

Le Lieuvin et le pays d'Ouche sont des régions de bocage situées à la périphérie de grands massifs forestiers. Ils sont restés à l'écart, par endroit, des évolutions du monde agricole. Celles-ci, en revanche, ont pénétré très tôt les vastes plaines du Neubourg, d'Evreux et de Saint-André, et le Vexin. Bocage et plaine ont un point commun : l'assez bonne préservation de paysages authentiques, dont la création remonte à plusieurs siècles.

Le Lieuvin

Coincé entre la Risle et la Charentonne, à l'aval de Bernay, le Lieuvin est sans doute un des pays les moins connus et les plus attachants de Haute-Normandie. Le temps y semble suspendu. Il y a vingt ans à peine, il était encore courant de voir traire au milieu des prés et l'âne transporter les brocs de lait. Le Lieuvin rappelle le proche pays d'Auge par son vallonnement, ses ruisseaux qui s'écoulent dans des vallons encaissés et secrets. L'humidité des

sols, un parcellaire exigu, des exploitations de petite taille, les conditions étaient réunies pour que soit pratiqué l'élevage et construit un bocage de haies libres ou taillées en têtards. L'enclosure est aussi de règle pour protéger les terres labourées. L'habitat est dispersé parmi des herbages plantés de pommiers. Aujourd'hui, le bocage aurait tendance à s'ouvrir avec la suppression des haies sur les pentes. Ceci pourrait avoir des conséquences en matière de ruissellement dans une zone touchée fréquemment par des pluies de forte intensité.

Le pays d'Ouche

Le pays d'Ouche, traversé par la haute vallée de la Risle, est compris entre l'Iton, le Rouloir et la Charentonne. Il constitue une transition avec le pays d'Auge. Caractérisé par un relief qui s'élève du nord

au sud, il forme les premiers contreforts du Perche ornais et jouit d'un climat à affinités montagnardes.

Avec ses sols argileux et ses placages gréseux qui retiennent l'humidité, le pays d'Ouche, comme le Lieuvin, s'est couvert d'un bocage herbager dont il est difficile de dater l'origine. « Ouche » dériverait du mot pré-celtique *Utica*, ce qui le classe parmi les plus anciens noms connus de la région. L'activité agricole des habitants du pays d'Ouche se partageait traditionnellement entre une activité vivrière (verger, potager, élevage d'une basse-cour et de quelques animaux à l'herbe) sur des parcelles dont ils étaient généralement propriétaires, une activité de cueillette dans les grands domaines forestiers, et, enfin, l'emploi saisonnier, à la journée, dans les grandes fermes du plateau

du Neubourg.

Les meilleurs terrains de plateau étaient mis en culture et continuent de l'être, ce qui explique le recul actuel du maillage bocager à cet endroit. Relation entre le bocage et la forêt, dispersion de l'habitat en hameaux étirés entre les voies et les lisières, activité métallurgique liée à des extractions locales de minerai de fer et restée vivace jusqu'à la fin du XVIII^e siècle..., le pays d'Ouche donne sans doute une bonne image du paysage que l'on pouvait voir à l'époque des grands défrichements dans d'autres secteurs de la région, par exemple le pays de Caux.

Plaines

Les plaines situées entre les vallées de l'Avre au sud, de l'Eure à l'est, de l'Iton, du Rouloir et de la Risle à l'ouest, ont en commun d'offrir au regard d'immenses parcelles de culture, ponctuées çà et là de quelques rideaux d'arbres et de massifs plus conséquents à l'abords des vallées. Il est difficile de dater l'ou-



Aux abords des rivières (ici, la Bende), le paysage du Vexin devient plus vallonné.

verture – sans doute fort ancienne – du paysage. Ces plaines présentent beaucoup d'analogies avec la Beauce voisine : structure ramassée des corps de ferme, climat, taille des parcelles, techniques de pointe, pratique des grandes cultures céréalières et industrielles... On peut penser que la structure des exploitations, du type latifundia, est directement héritée des villas gallo-romaines. Des témoignages de cette époque resurgissent régulièrement et on sait que les routes traversant ces pays sont situées sur le tracé des voies romaines. Hormis le plateau du Neubourg, qui connaît quelques problèmes d'érosion et d'inondations du fait de l'agrandissement des parcelles et de la suppression de haies et de mares, les plaines sont en général épargnées par ces phénomènes en raison de la faiblesse des précipitations.

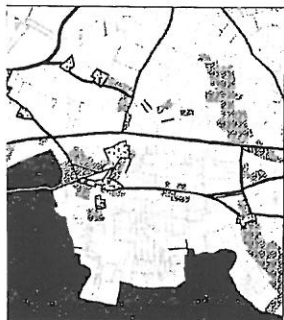
Le Vexin, paysage très ancien

Le Vexin normand est délimité par le pays de Bray au nord, la vallée de l'Andelle au nord-ouest, la Seine au sud et l'Epte à l'est. Il ressemble au Vexin français – situé en Ile-de-France –, dont il a été séparé administrativement par le traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911, acte de naissance de la Normandie. Le Vexin offre le paysage le plus ouvert de Haute-Normandie, avec des parcelles de cultures qui s'étendent à perte de vue sur un plateau d'une grande planéité, excepté aux abords des rivières, plus vallonnés et couverts de quelques bois. L'habitat y est regroupé autour de grandes fermes carrées, en pierre, souvent fortifiées. L'« ouverture » du paysage y est sans doute très ancienne. Tout évoque, ici, les descriptions faites par les archéo-

logues du domaine rural gallo-romain : une grande propriété – ferme ou château – entourée des bâtiments de la communauté paysanne et artisanale associée, un territoire agricole partagé en zones concentriques et délimité, comme cela est encore visible à Vatimesnil, par un bosquet et un chemin périphériques. La toponymie apporte son lot d'informations : « le Bout de la Ville » indique l'endroit, inchangé, où le bout du champ touchait les limites de la villa. « Les Quarante acres » signalent des parcelles de taille exceptionnelle à l'époque de leur création.

De prime abord, le paysage du Vexin peut donner l'impression d'avoir été bouleversé par une des formes d'agriculture les plus productivistes. En réalité, il n'en est rien, et sa permanence est remarquable.

Changements en plaine de Saint-André

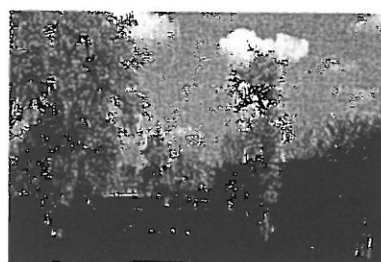


1947



1995

Les parcelles s'agrandissent et les vergers (en vert clair) disparaissent. Si le paysage change peu, certaines de ses fonctions en sont affectées.



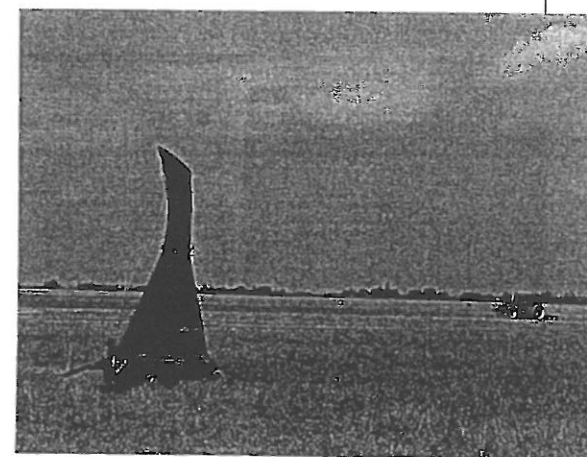
Le Lieuvin rappelle le pays d'Auge.



Grande ferme du Vexin



Dans le Vexin, l'« ouverture » du paysage est sans doute très ancienne.



Plateau du Neubourg : la Beauce n'est pas loin.

Haie des villes, haie des champs

Le choix des essences est très important pour donner aux haies et alignements d'arbres une harmonie avec le paysage environnant.

Les haies jouent un rôle fondamental dans le paysage, tant esthétique que fonctionnel. Elles donnent notamment leur caractère aux pays de bocage. Il en est de même pour les arbres – isolés, en massifs ou en alignement – qui constituent des points forts et des repères. En zone rurale, les haies, c'est maintenant reconnu, loin de favoriser la « vermine », servent d'abris et de « corridors écologiques » à la faune auxiliaire qui protège les cultures. Pour des parcelles suffisamment grandes, elles apportent une meilleure productivité

en jouant sur le microclimat. Elles abritent les troupeaux.

Dans les campagnes

Dans les campagnes de Haute-Normandie, on distingue quatre types de haies traditionnelles :

- La haie de « haut jet » (grands arbres) de la cour-masure cauchoise. Sa restauration est problématique. Si l'on veut



Orme.

rester dans le même esprit, deux essences peuvent être utilisées : le hêtre et le chêne. Le second ne nécessite pas de reconstruire un talus et donne moins d'ombre. Sa croissance peut être rapide si le sol est bien préparé. En prévision de l'abattage futur d'une haie de cour-masure, il est judicieux de planter au pied de la face la mieux éclairée du talus, au moins une dizaine d'années auparavant, une haie de remplacement, fût-elle transitoire.

- La haie libre des régions de bocage, de composition très diversifiée.
- La haie d'arbres taillés en têtards – saule blanc, frêne, chêne – du bocage de vallée et de certains espaces semi-bocagiers de plateaux.
- La haie taillée, à vocation défensive, où l'aubépine est souvent présente, en compagnie du hêtre, du charme, du houx, du fusain, de l'érable champêtre, du buis, du nois-



Vieille haie « plecée ».

Transparence dans l'écran végétal : habitat récent derrière jeune talus cauchois.

tier... Elle enclôt les prairies dans des régions semi-bocagères et les cours entourant le bâti dans la plupart des villages.

« Béton végétal »

Chez les particuliers, tout est permis dans le choix des essences. Après une période de grande pauvreté, la gamme des arbres et arbustes disponibles chez les pépiniéristes s'est sérieusement enrichie. Il est maintenant facile de sortir de la banalité. La haie n'est pas seulement une solution traditionnelle, pratique, et relativement peu coûteuse, pour clore son terrain. C'est également, en tant qu'interface entre espaces public et privé, un élément à part entière du paysage. Chaque propriétaire devrait donc avoir le souci qu'elle valorise le quartier : rien de plus triste, en effet, que le « béton végétal » à



La haie taillée entoure le bâti dans la plupart des villages.

base de cupressus ou de lauriers-palmes. Immuable au fil des saisons, peu accueillant pour les oiseaux, il transforme de plus les rues en tunnels fermant tous les points de vue. Une certaine transparence donnée à l'écran végétal redonnerait vie et attrait à la rue ou au chemin.

Si la tradition anglo-normande du « plessage » (tressage des arbustes des haies), toujours vivace outre-Manche, a disparu chez nous, certaines clôtures de bois en reprennent l'esprit et se montrent plus esthétiques que beaucoup de treillis plastifiés.

Comment choisir arbres et arbustes ?

Si l'on a un souci de continuité par rapport au paysage rural traditionnel, il suffit de puiser dans la liste des espèces que l'on retrouve habituellement dans tel ou tel pays de la région (cf. tableau). Elles sont a priori adaptées au sol et au climat et auront une bonne croissance. Il faut, bien sûr, adapter le choix à la situation locale (plateau, coteau, vallée...) et au type d'utilisation. Cela n'exclut pas, bien sûr, l'innovation. Certaines espèces exotiques ont été introduites avec bonheur, au cours des siècles, en Haute-Normandie, comme le marronnier, le noyer ou le châtaignier. Dans les villes et les bourgs, la latitude de choix est plus grande.

DES ESSENCES VARIÉES POUR UN USAGE APPROPRIÉ

ARBRES

Essences	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Alisier blanc													
Alisier de Fontainebleau													
Alisier terminal													
Aulne blanc													
Aulne glutineux													
Bouleau pubescent													
Bouleau verrucosus													
Cerisier à grappes													
Cerisier acide													
Cornouiller de Sainte-Luce													
Charme													
Châtaignier													
Chêne chevelu													
Chêne pubescent													
Chêne sessile													
Cormier													
Coudrier (noisetier)													
Epicéa commun													
Erable champêtre													
Erable plane													
Erable sycomore													
Frêne à fleurs													
Frêne commun													
Hêtre													
If													
Marronnier													
Merisier													
Noyer													
Orme champêtre													
Orme de montagne													
Orme lisse													
Peuplier blanc													
Peuplier d'Italie													
Peuplier grisard													
Peuplier noir													
Pin noir d'Austriche													
Pin sylvestre													
Platan													
Poirier commun													
Pommier sauvage													
Prunier myrabilan													
Robinier faux acacia													
Saule blanc													
Saule fragile													
Sorrier des oiseaux													
Tilleul à grandes feuilles													
Tilleul à petites feuilles													
Tremble													

ARBUSTES

Essences	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Alatern													
Amelanchier													
Aubépine épineuse													
Aubépine monogyne													
Baguenaudier													
Bourdaine													
Buis													
Camérisier à balais													
Cornouiller mâle													
Cornouiller sanguin													
Cytise													
Epine-vinette													
Faux-taxier													
Fusain d'Europe													
Genévrier commun													
Houx													
Hellier													
Harpeun purgatif													
Prunellier													
Saule des vanniers													
Sureau noir													
Trène													
Vierne lantane													
Vierne obier													

Pays

1. Pays de Caux, Roumois
2. Pays de Bray
3. Vallée de Seine
4. Lieuvin, pays d'Ouche
5. Plaines de l'Eure

Situation

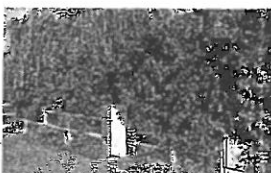
6. Plateau
7. Fond de vallée
8. Coteau
9. Terrasse alluvionnaire

Utilisation

10. Haie
11. Arbre isolé, bosquet
12. Boisement rivulaire
13. Lisière



Dans les villes, le choix d'arbustes est très grand.



Un rôle fondamental dans le paysage.